Nations Unies S/PV.9391

Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

Provisoire

9391e séance
Mercredi 2 août 2023, à 15 heures
New York

Président :	M. DeLaurentis	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Albanie	Mme Dautllari
	Brésil	M. França Danese
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	Mme Shaheen
	Équateur	M. Pérez Loose
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	Mme Jaraud-Darnault
	Gabon	Mme Betoe Ndojombouet
	Ghana	M. Anyanah
	Japon	M. Tamaura
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Afonso
	Suisse	M. Hauri
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eckersley

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

23-22888 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 heures.

Remerciements à la Présidente sortante

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. Dame Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui a assuré la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de juillet. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadrice Woodward et à son équipe pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2023/571, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Albanie, Brésil, Chine, Équateur, France, Gabon, Ghana, Japon, Malte, Mozambique, Fédération de Russie, Suisse, Émirats arabes unis, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2694 (2023).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier tous les membres du Conseil de leur coopération et de leur participation constructive aux négociations. Nous souhaitons également remercier la délégation colombienne et le Représentant spécial du Secrétaire général de leurs contributions concrètes au projet de résolution.

L'adoption à l'unanimité de cette résolution aujourd'hui démontre l'engagement continu du Conseil de sécurité en faveur de la paix en Colombie. Le Royaume-Uni se félicite de l'élargissement du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et reste déterminé à appuyer la Colombie sur la voie de la paix et de la sécurité pour l'ensemble de son peuple.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Il est toujours gratifiant de voir un consensus au sein du Conseil de sécurité.

(*l'orateur poursuit en espagnol*)

Le Brésil se félicite, aux côtés des autres membres du Conseil de sécurité, de l'approbatiom unanime de l'élargissement du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Je suis particulièrement reconnaissant au rédacteur, le Royaume-Uni, pour l'excellent et inlassable travail qu'il a accompli afin de parvenir à cette heureuse issue.

En tant que pays garant, le Brésil se félicite de la décision du Conseil d'autoriser la Mission à vérifier la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu avec l'Armée de libération nationale. En outre, nous espérons qu'un accord similaire, assorti de protocoles vérifiables, sera conclu dès que possible avec le groupe État-major central. Le Brésil souscrit pleinement à la stratégie du Gouvernement du Président Petro Urrego visant à instaurer une paix totale en Colombie et reconnaît la nécessité de tenir des dialogues supplémentaires afin d'étendre les avantages de la paix à l'ensemble du pays.

La Mission de vérification des Nations Unies en Colombie peut jouer un rôle particulièrement important à l'appui du processus de dialogue et des accords de cessez-le-feu avec les différents groupes armés. Nous estimons donc que la résolution adoptée aujourd'hui aura un effet capital pour ce qui est de favoriser de nouveaux progrès sur le terrain. Comme nous l'avons souligné à diverses occasions, l'action du Conseil sur la question de la Colombie répond aux aspirations et besoins exprimés par le Gouvernement colombien. Nous sommes tous satisfaits de constater que la volonté souveraine de ce pays est pleinement reflétée dans la résolution qui vient d'être adoptée. Nous avons ici un exemple d'action coordonnée

et consensuelle entre un État souverain et le Conseil de sécurité, qui devrait être mis en relief et imité.

Le Brésil félicite une fois encore le Gouvernement et le peuple colombiens des efforts infatigables qu'ils déploient pour trouver et consolider la voie qui mènera à la paix et au développement durable. C'est la seule façon de garantir l'état de droit et le bien-être de tous les Colombiens. Pour le Brésil, le renouvellement de la Mission par le Conseil de sécurité constitue aujourd'hui une contribution extraordinaire à la consolidation de cette voie. Nous adressons donc nos félicitations au peuple colombien frère et à son gouvernement.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Étant donné qu'il s'agit de la première séance officielle du Conseil ce mois-ci, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer nos félicitations aux États-Unis pour leur accession à la présidence pour ce mois. Je voudrais également remercier le Royaume-Uni du travail qu'il a accompli en tant que Président le mois dernier.

Le Conseil de sécurité vient d'adopter à l'unanimité la résolution 2694 (2023), autorisant la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie à participer à la vérification de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale. L'adoption de cette résolution par le Conseil, un jour avant l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu, reflète pleinement son ferme appui au processus de paix colombien et sa profonde appréciation des efforts déployés par le Gouvernement colombien pour parvenir à une paix totale par le dialogue et la négociation. La Chine espère que la Mission s'acquittera avec sérieux du mandat que lui confère la résolution, qu'elle travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement colombien et qu'elle jouera un rôle plus positif et constructif dans l'avancement du processus de paix dans le pays. Nous espérons également que la Mission adoptera une approche scientifique pour renforcer sa gestion des ressources financières et humaines et améliorer son efficacité.

Le processus de paix en Colombie est un très bon exemple de la manière de mettre fin à un conflit et de reconstruire la paix par le dialogue. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui de l'ONU, le peuple et le Gouvernement colombiens continueront à progresser dans la mise en œuvre complète des accords de paix et dans la promotion active de la vision d'une paix totale.

La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale pour continuer à soutenir le processus de paix dirigé et contrôlé par la Colombie et pour aider le peuple colombien à avancer vers l'objectif de la paix totale, de la stabilité et du développement.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2694 (2023), préparée par nos collègues britanniques, sur l'élargissement du mandat de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie. Nous pensons qu'il s'agit d'une décision extrêmement opportune du Conseil de sécurité, car elle intervient à la veille de la pleine entrée en vigueur de l'accord bilatéral de cessez-le-feu entre le Gouvernement colombien et l'Armée de libération nationale.

La mission politique spéciale a un rôle clef à jouer dans la surveillance et la vérification du respect par les parties des accords conclus avec le soutien de Cuba en tant que pays garant du processus de paix.

Nous réaffirmons également que nous sommes prêts à envisager la possibilité de confier un nouveau mandat à la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie si Bogota parvient à un accord avec le groupe qui se fait appeler État-major central des Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée populaire.

Nous avons toute confiance dans le fait que la Mission, sous la direction de Carlos Ruiz Massieu, abordera, comme toujours, ses nouvelles tâches de manière responsables et continuera à contribuer à la consolidation de la paix en Colombie.

La séance est levée à 15 h 10.